

REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

	REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
			MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COACH PROFESSIONNEL	Expertise métier et travail personnel	A des connaissances théoriques, pratiques et/ou des expériences métier acquises. Il connaît la déontologie encadrant son métier et l'applique. Se tient informé des évolutions de son métier.	Mises en situation Evaluations orales et écrites Etude de cas	Théorique : Connaissances métier et outils utilisés. Pratique : Sait utiliser et mettre en pratique chaque outil du coach et possède la bonne posture. Déontologique : Connaît l'éthique, la moralité du métier et ses limites et l'applique
		Avoir réalisé un travail thérapeutique et ou développement personnel mené à terme		Réalisation un coaching personnel de 12 séances avec un coach expert de l'école
		Est supervisé régulièrement dans sa pratique		Connaît l'éthique, la moralité du métier et ses limites et l'applique
		Réalise régulièrement un travail thérapeutique et ou de développement personnel		Connaît l'éthique, la moralité du métier et ses limites et l'applique

Réalisation d'un entretien d'exploration (appelé aussi découverte) afin de cerner les besoins du coaché et rédiger les modalités du contrat de coaching	Présentation du métier de coach et de ses champs d'application	Mises en situation Evaluations orales et écrites Etude de cas	Connaissance du métier de son champ d'application et de ses limites Construit une offre de service
	Pertinence de l'analyse des besoins et des blocages		Identification des besoins de son/ses interlocuteur(s)
	Rédaction d'un contrat de coaching		Connaissance et respect du plan juridique et déontologique dans la rédaction du contrat Pertinence de cette rédaction par rapport aux besoins visés
	Ecoute active et pertinence du questionnement		Capacité à prendre en compte et à reformuler à l'identique le discours de son interlocuteur Orientation et formulation du questionnement
Création et mise en place d'un plan d'action	Analyse, compréhension et définition claire des attentes du coaché et cocréer l'objectif final	Mises en situation Evaluations orales et écrites Etude de cas	Capacité à prendre en compte et à reformuler à l'identique le discours de son interlocuteur Orientation et formulation du questionnement Détermination d'un objectif correspondant et regroupant les attentes du coaché
	Création du plan d'action, sélection des outils, de la durée et du cheminement		Pertinence du plan d'action et de ses composants par rapport à l'objectif et aux besoins du coaché

		Présentation du plan d'action et capacité à répondre aux questions/objections du coaché		Capacité à être claire et à donner du sens à son plan d'action
Séance de coaching collective et / ou individuelle		Accueil du coaché, pose du décor de la séance	Mise en situation Evaluations orales et écrites Etude de cas	Prise en charge du coaché. Pertinence du questionnement et de l'explication donnée sur le déroulé de la séance
		Posture professionnelle du coach		Faciliter à créer le lien avec son coaché Pertinence de la communication verbale et non verbale Impartialité
		Connaissance et mise en pratique, dans une qualité parfaite, des outils, structure ses interventions		Explication et utilisation, dans une qualité parfaite, des outils choisis
		Ecoute active, questionnement pertinent et capacité à déverrouiller les croyances et limites du coaché		Capacité à prendre en compte et à reformuler à l'identique le discours de son interlocuteur Orientation et formulation du questionnement Identification des blocages et des croyances et changement de disque
		Feed-back positif		Capacité à rassurer le coaché et faire des retours positifs sur les évolutions et les réussites de son coaché

		Clôture de la séance		Evaluation des résultats de la séance Mise en perspective des impacts par rapport à l'objectif et explications des ajustements possibles du plan d'action Prise du prochain rendez-vous
--	--	----------------------	--	---

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle